

Les LABEX réinventés

Les appropriations paradoxales d'un instrument d'action publique en biologie

RÉSUMÉ

Jérôme Aust*

jerome.aust@sciencespo.fr

Jérôme Aust est chargé de recherche à Sciences Po, chercheur au Centre de sociologie des organisations, CNRS

Ulrike Lepont*

ulrike.lepont@gmail.com

Ulrike Lepont est chercheuse postdoctorale à l'Université de Saint Quentin en Yvelines

Comme de nombreux pays occidentaux, la France a récemment lancé une vague importante de réformes destinées à concentrer plus nettement les crédits publics sur les « meilleurs » chercheurs, laboratoires et établissements. Ce policy brief explore l'appropriation par les chercheurs en biologie de l'un de ces programmes, les laboratoires d'excellence (LABEX). Les résultats de cette enquête montrent que la mise en œuvre de cet instrument est difficilement réductible à des catégories binaires, comme l'échec ou la réussite. Dans bien des cas, les LABEX ont conforté des dynamiques déjà à l'œuvre, sans initier des réorientations profondes des agendas ou des pratiques de recherche quand elles ne correspondaient pas aux objectifs de ces appels à projets. Mais conclure à un échec de la mesure serait réducteur : les LABEX ont été appropriés par les biologistes, qui louent la souplesse de l'instrument et son utilité. Ils y ont trouvé paradoxalement un moyen de pallier le caractère compétitif et temporaire des financements de la recherche en biologie en faisant des LABEX un outil de réduction des inégalités et des incertitudes financières qui marquent aujourd'hui le travail de recherche en biologie.

ABSTRACT

Like many Western countries, France has recently launched a major wave of reforms that aimed to concentrate public funding more clearly on the “best” researchers, laboratories and universities. This policy brief analyses how biologists have appropriated one of these programs – the *Laboratoires d'excellence* (laboratories of excellence – LABEX). The results of this survey show that the implementation of this instrument is difficult to reduce to binary categories, such as failure or success. In many cases, LABEXs have reinforced dynamics already at work, without initiating major reorientations of agendas or research practices when they did not correspond to the objectives of these calls for proposals. But to conclude that the measure failed would be simplistic: biologists appropriated LABEXs and praise the flexibility of the instrument and its usefulness. Paradoxically, they found a way to overcome the competitive and temporary nature of biological research funding by using LABEX as a tool to reduce inequalities and financial uncertainties.

* Les auteurs adhèrent à la charte de déontologie du LIEPP disponible en ligne et n'ont déclaré aucun conflit d'intérêt potentiel.

La recherche qui sous-tend ce Policy Brief a bénéficié du soutien apporté par l'ANR et l'État au titre du programme d'Investissements d'avenir dans le cadre du labex LIEPP (ANR11LABX0091, ANR 11 IDEX000502) dans le cadre d'un appel d'offre de projets internes.

Comment citer cette publication :

Jérôme Aust, Ulrike Lepont, **Les LABEX réinventés. Les appropriations paradoxales d'un instrument d'action publique en biologie**, *LIEPP Policy Brief*, n°42, 2019-06-07.

Introduction

À l'instar de nombreux pays occidentaux, la France a profondément réformé son système d'enseignement supérieur et de recherche depuis le milieu des années 2000 (Musselin, 2017). Depuis 2006, trois lois et deux programmes d'investissements majeurs se sont succédés pour renforcer l'autonomie des universités, réformer l'organisation institutionnelle du système français et soutenir sa compétitivité internationale. Le Programme des Investissements d'Avenir (PIA) constitue une pierre angulaire de cet édifice réformateur : lancés en 2010, les nombreux appels à projets qui le constituent partagent une double ambition de réforme organisationnelle par les regroupements d'établissements, de laboratoires ou d'équipes de recherche et de concentration des fonds sur les meilleurs d'entre eux. Les appels à projets Laboratoires d'excellence (LABEX) lancés en 2011 et 2012 sont illustratifs de ces deux objectifs : ils visaient à financer à hauteur de plusieurs millions d'euros et sur dix ans des regroupements d'équipes de recherche pluridisciplinaires travaillant sur des thématiques communes dans l'objectif affiché d'atteindre masse critique, excellence scientifique et visibilité internationale. L'enquête réalisée sur des LABEX sélectionnés en sciences de la vie a exploré la manière dont les chercheurs se sont appropriés ce nouvel instrument de financement (voir encadré méthodologique).

Méthodologie :

L'enquête réalisée a porté sur neuf LABEX en biologie. Nous avons à dessein choisi ce domaine disciplinaire parce qu'il constitue un miroir grossissant des évolutions contemporaines des politiques de recherche. La plupart des restructurations actuelles de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme l'injonction à la valorisation économique des résultats scientifiques, l'allocation compétitive des fonds ou les tensions sur le marché du travail, s'y retrouvent de manière très forte. Par ailleurs, l'organisation du travail construite autour d'équipes de recherche financièrement autonomes les unes des autres expose particulièrement les chercheurs aux effets de différenciation inhérents au financement sur projets : des équipes très bien dotées peuvent côtoyer au sein d'un même institut ou laboratoire d'autres en difficulté financière. Les neuf LABEX étudiés sont marqués par une forte hétérogénéité du point de vue des budgets alloués, de la taille et de la localisation. 56 entretiens ont été réalisés avec leur directeur ou leur directrice, le ou les managers dédiés à la structure et plusieurs chefs d'équipe les composant. Les noms des interviewés et des LABEX ont été systématiquement rendus anonymes.

Les résultats montrent que la mise en œuvre de cet instrument est difficilement réductible à des catégories binaires, comme l'échec ou la réussite. Ses effets sur la production de connaissances sont d'abord incertains : dans bien

des cas, les LABEX ont conforté des dynamiques déjà à l'œuvre, sans initier des réorientations profondes des agendas ou des pratiques de recherche quand elles ne correspondaient pas aux objectifs de ces appels à projets. Mais conclure à un échec de la mesure serait réducteur : les LABEX ont été appropriés par les biologistes, qui louent la souplesse de l'instrument et son utilité. **Ils y ont trouvé paradoxalement un moyen de pallier le caractère compétitif et temporaire des financements de la recherche en biologie en faisant des LABEX un outil de réduction des inégalités et des incertitudes financières.**

1. Des effets incertains au regard des objectifs affichés

Mesurer les effets des LABEX n'est pas aisé. Comme toutes les politiques publiques, leurs objectifs sont d'abord multiples et flous : les ambitions affichées de soutien à l'excellence scientifique, à la visibilité internationale et à la valorisation économique ne fournissent pas des étalons immédiats auxquels rapporter les dynamiques observées en laboratoires. Ces objectifs ne sont, par ailleurs, pas toujours congruents entre eux : atteindre l'excellence scientifique en publiant dans les meilleures revues internationales suppose souvent, en biologie, de s'investir dans des recherches fondamentales qui peuvent éloigner des applications industrielles. Enfin, d'autres mesures sont initiées par les pouvoirs publics pour soutenir des objectifs identiques à ceux des LABEX, si bien qu'il est difficile de rapporter un projet à l'existence d'un dispositif en particulier.

Ces difficultés sont d'autant plus fortes que les LABEX, conformément à l'objectif de concentration des fonds qu'ils portent, bénéficient à des équipes et des instituts disposant déjà de ressources financières importantes, voire très importantes. Cet effet Mathieu (Merton, 1968), qui aboutit à donner plus à celles et ceux qui ont déjà beaucoup, rend relativement marginale la part représentée par les financements issus des LABEX dans les budgets de la plupart des équipes qui en sont membres. Leurs responsables parviennent en effet à agréger, via d'autres appels à projets, des ressources importantes : 75% des équipes dont le responsable a été interviewé disposaient, à la date de l'entretien, d'un budget supérieur à 400 000 € par an. Dans sept cas sur neuf, l'intégralité du budget du LABEX rapporté au nombre d'équipes de recherche qui le constituent représente 50 000 € par équipe et par an. Dans deux cas sur neuf seulement, ce ratio représente un peu plus de 100 000 € par an et par équipe. Il s'agit là d'un calcul très théorique : aucun LABEX n'alloue l'ensemble de son budget au seul soutien des équipes et une part substantielle est dédiée à la rémunération de son ou de sa manager, à l'achat de matériel destiné à l'ensemble de l'institut, ou encore à des événements scientifiques. Un manager de LABEX, regroupant des équipes

particulièrement bien financées, insiste sur la difficulté à isoler l'effet net des LABEX, du fait de la relative modestie des sommes qu'ils octroient, une fois ces crédits rapportés au budget des équipes :

« *Quand on a des réunions sur les LABEX, la question qu'on nous pose toujours c'est : 'qu'est ce que vous avez fait avec les LABEX que vous n'auriez pas pu faire sans ?' Et ce n'est pas si facile d'y répondre, parce que, effectivement, les LABEX représentent finalement assez peu dans le budget global. M. P. [le directeur d'un LABEX connu de l'interviewé] a estimé que le LABEX représentait 7% des fonds utilisés par les membres du LABEX.* »

Les LABEX confortent ensuite des dynamiques largement instituées. Ainsi, l'ambition d'internationalisation de la recherche qu'ils portent est déjà très largement établie en biologie, a fortiori pour des équipes sélectionnées en raison de leur qualité scientifique. Tous les chercheurs rencontrés publient exclusivement en anglais, souvent dans des revues prestigieuses, participent à des congrès internationaux, collaborent avec des chercheurs étrangers, recrutent des post-doctorants étrangers et ceux qui ont moins de 45 ans ont eux-mêmes, pour la majorité, fait un post-doctorat à l'étranger. L'anglais est de fait une langue de travail couramment usitée dans les laboratoires, et certains responsables d'équipe, notamment dans des instituts parisiens, sont de nationalité étrangère.

Une autre dimension de l'objectif d'internationalisation renvoie au renforcement de la visibilité et de l'attractivité internationales. Sur ce point, des différences importantes existent entre l'Île-de-France et la province. En effet, en dehors de la région parisienne, les directeurs des LABEX ont souvent utilisé les financements comme un levier pour renforcer l'attractivité internationale des laboratoires en créant des programmes de recrutement pour doctorants, post-doctorants ou chefs d'équipe étrangers. Dotés de ressources importantes, ces programmes représentent la majeure partie des dépenses de ces LABEX. Ils ont permis d'attirer de nouveaux personnels venus de l'étranger en direction de ces laboratoires, alors que ce recrutement est, à l'extérieur de Paris, souvent difficile. En Île-de-France en revanche, cet effet de levier est plus marginal : les fonds du LABEX ont bien permis la venue de chercheurs étrangers particulièrement renommés à un workshop ou une conférence, ou le financement de déplacements à l'étranger pour des doctorants ou des post-doctorants, mais, de l'avis des interviewés, ces dépenses auraient été financées par des voies alternatives en l'absence de LABEX.

Les LABEX devaient également permettre d'engager des collaborations nouvelles et des

projets pluridisciplinaires inédits. Cette ambition a été réalisée de manière inégale. Les LABEX qui ont le mieux réussi de ce point de vue sont ceux qui étaient dans une situation intermédiaire, réunissant des équipes de recherche disposant de liens non encore établis, mais qui étaient proches géographiquement et thématiquement. Quatre LABEX sur les neuf étudiés sont dans cette configuration. Les rencontres organisées par le LABEX ou la fréquentation de ses instances internes ont été autant d'occasions pour des chefs d'équipe de mieux connaître leur environnement scientifique et l'agenda de recherche de leurs voisins. Ces échanges n'ont pas forcément donné lieu à des collaborations nouvelles, mais les chercheurs rencontrés les ont jugés précieux, parce que moins artificiels que les injonctions aux collaborations souvent inscrites dans les appels à projets. Ces effets positifs sont néanmoins moins nets dans d'autres cas. Deux LABEX parisiens réunissaient des instituts, dont les équipes collaboraient déjà

"S'approprier les LABEX pour limiter la mise en compétition, la bureaucratie et la précarité"

étroitement ; leur effet a donc été très limité en termes de rencontres et de contacts nouveaux. Les deux LABEX d'Île-de-France dont le périmètre a largement repris celui d'un projet d>IDEX ont donné

lieu à peu d'échanges ; l'éloignement géographique, le peu de liens entretenus préalablement par les équipes et un périmètre souvent vécu comme artificiel ont fait obstacle à l'émergence de nouveaux partenariats.

L'appel à projets émettait par ailleurs des recommandations sur le caractère interdisciplinaire des collaborations. Cet objectif est sans doute un de ceux qui a été le moins atteint. Sur les neuf LABEX, seulement deux avaient intégré des unités d'autres disciplines que la biologie et celles-ci avaient de plus des statuts marginaux dans le LABEX. Là encore, les chercheurs rencontrés entretiennent parfois des collaborations avec des chercheurs issus d'autres disciplines, mais elles n'ont pas été impulsées du fait de la création des LABEX et ont été établies en dehors de leur périmètre.

Dans la plupart des cas, l'objectif de valorisation industrielle n'a pas été atteint. Certains directeurs de LABEX reconnaissent avoir affiché des partenariats avec des entreprises dans le projet initial envoyé à l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), mais les avoir mis de côté aussitôt leur projet sélectionné. Pour eux, les financements du LABEX étaient plutôt une opportunité pour faire de la recherche fondamentale, qu'ils estiment de plus en plus difficile à financer. Dans de nombreux cas, l'injonction à la valorisation est vécue comme difficilement conciliable avec l'objectif d'excellence scientifique également promue par les LABEX. Si l'articulation de ces deux injonctions n'est pas

forcément impossible, y compris en sciences de la vie (Owen Smith, 2004), la création des LABEX ne réforme pas l'opposition perçue par certains chercheurs entre valorisation et excellence académique. En entretien, l'un d'entre eux souligne la difficile conciliation de ces deux logiques :

« Le problème, c'est qu'ils veulent l'excellence et l'utilité et ils supposent que ça va ensemble. Mais c'est loin d'être avéré. Ce qui est utile repose souvent sur des recherches devenues triviales et ce qui est excellent, c'est ce qui est à la pointe de la science mais loin d'être applicable. »

Même quand des directions des LABEX ont engagé des initiatives sur ce sujet, elles n'ont pas systématiquement abouti. La direction d'un LABEX a ainsi renoncé à embaucher un spécialiste de la valorisation économique du fait des rémunérations trop élevées demandées par les candidats. D'autres initiatives ont buté sur le peu d'intérêt des industriels pour des projets dont la valorisation était jugée prématurée, longue et incertaine. Des directions de LABEX ont enfin cherché à associer les structures mises en place par le PIA pour favoriser la valorisation économique des résultats, comme les Sociétés d'accélération de transfert de technologie. Ces partenariats sont cependant longs à mettre en œuvre et débutaient tout juste au moment de l'enquête.

Les effets des LABEX sont donc incertains. D'une part, **en concentrant les fonds sur les équipes déjà visibles, les LABEX confortent des dynamiques largement établies** : les équipes lauréates sont souvent très bien financées, et disposent déjà d'une visibilité internationale importante. D'autre part, **les LABEX, dès lors qu'ils cherchent à réformer les pratiques des chercheurs, butent, à l'instar d'autres mesures, sur le rôle structurant des disciplines dans la reconnaissance académique (Louvel, 2014) ou la difficulté à construire des partenariats industriels dans des domaines où ils ne sont pas préalablement établis**. Paradoxalement, cet instrument de financement qui vise à consacrer l'excellence et la collaboration a d'autant plus d'effets qu'il est alloué à des équipes et des instituts dans une situation intermédiaire, du point de vue de la visibilité internationale et/ou de la structuration des collaborations. Cependant, conclure à l'échec de la mesure serait réducteur : les chercheurs se sont approprié les LABEX et ont ajouté d'autres objectifs à ceux initialement inscrits dans l'appel à projets.

2. Un instrument pour mettre à distance la compétition, la bureaucratie et la précarité

Comme de nombreux instruments d'action publique (Crespin, 2014), les LABEX ont fait l'objet d'appropriations de la part de leurs usagers. **Les directions des LABEX et les chefs d'équipe se sont souvent servis de cet instrument**

comme un moyen de pallier des modalités d'allocations des fonds vécues comme trop bureaucratiques, trop compétitives et trop précaires.

Le choix des postes de dépenses illustre particulièrement bien cette utilisation des LABEX. Les fonds ont ainsi été essentiellement mobilisés pour « sécuriser », pour le dire dans les mots de certains interviewés, une à deux années de salaires de doctorant, de post-doctorant ou d'ingénieur de recherche pour chaque équipe sur les dix ans d'attribution des fonds. D'autres utilisations ont visé plus spécifiquement à venir combler les « trous » laissés par les autres financements : le prolongement d'un contrat de post-doctorant ou de doctorant au-delà de son terme pour finir une expérience, le financement des activités, des équipements ou de salaires transversaux à plusieurs équipes, celui de projets très amonts ou novateurs difficiles à financer, le déblocage de fonds permettant d'engager rapidement un post-doctorant considéré comme prometteur, l'aide ponctuelle à une équipe en difficulté financière, etc. Il s'agissait alors d'attribuer des sommes modestes à l'échelle du budget des équipes, mais dont l'obtention était précieuse pour les chefs d'équipe du fait de leur souplesse d'utilisation. Un directeur de LABEX souligne l'intérêt de cette flexibilité dans un contexte marqué par l'absence de fongibilité des lignes de financement des laboratoires :

« Mais les ERC [les fonds octroyés par l'European Research Council], par exemple, c'est assez rigide sur les équipements. On ne peut pas acheter des équipements non prévus au départ et même si on le prévoit c'est très limitant parce qu'on est obligé de l'utiliser à plein temps pendant telle période, etc. Donc avec l'ERC on ne pouvait pas acheter certains types d'équipement. Et on ne peut pas payer un post-doc [post-doctorant] pour un an ou même quelques mois sur un projet qui n'est pas décrit dans l'ERC. On peut, mais normalement, on ne doit pas. (...) Donc, ce n'est pas juste la quantité d'argent qui compte, c'est la capacité de l'utiliser comme on veut, sans avoir des contraintes bureaucratiques, administratives et légales. »

Les modalités utilisées pour allouer les fonds aux projets de recherche illustrent le souci d'évitement de la compétition manifesté par les directions des LABEX. Trois LABEX sur les neuf ne font pas d'appel à projets, mais attribuent des sommes égalitaires fixes, soit au niveau des équipes, soit au niveau des unités. Par ailleurs, si les six autres LABEX ont bien recours à des appels à projets, ces derniers sont peu sélectifs et les comités de direction recourent souvent à d'autres critères que la seule qualité scientifique pour sélectionner celles et ceux qui vont bénéficier des fonds. Ils favorisent ainsi plutôt les équipes les moins dotées ou même en difficulté financière. Un seul LABEX parmi les neuf étudiés a choisi d'être fortement sélectif dans l'allocation des ressources en les concentrant sur moins de 20% des équipes le composant ; c'est aussi le seul dont le fonctionnement a provoqué un réel

mécontentement de la part des chefs d'équipes, perceptible en entretien. Ce souci d'évitement de la compétition est d'autant plus remarquable qu'il ne correspond pas à une opposition de principe à ces modalités d'attribution des ressources : de nombreux dirigeants de LABEX ont, en entretien, exprimé leur acceptation de la compétition comme modalité de gouvernement des politiques scientifiques. Mais ils considèrent que, pour des sommes qu'ils jugent modestes à l'échelle du budget des équipes, ces taux élevés de succès, voire cette attribution égalitaire des fonds, sont justement ce qui fait l'intérêt des LABEX.

Ce souci de limiter la mise en compétition va de pair avec la volonté d'éviter que le LABEX ne se transforme en bureaucratie aux procédures d'évaluation et de fonctionnement trop exigeantes. Dans la moitié des cas seulement, les LABEX font appel à des expertises extérieures. Le recours à des experts étrangers, souvent affiché dans le projet initial, est encore plus rare parce que difficile, mais aussi considéré comme relativement incongru compte tenu des sommes en jeu. Un directeur de LABEX explique ainsi :

« Il y a un conseil scientifique externe, mais il ne s'est quasiment jamais réuni : ça fait partie des trucs qu'on a mis pour plaire à l'ANR, mais pour un million d'euros par an, on ne va pas faire venir des collègues de haut niveau de l'étranger ! On se moquerait de nous ! »

Dans les faits, les décisions sont donc prises le plus souvent au sein d'un comité de pilotage représentant les différentes unités présentes dans le LABEX, voire par un simple échange de courriers électroniques entre les membres du comité de direction.

Ces appropriations des LABEX prennent sens une fois l'instrument replacé dans son écologie : c'est parce que les fonds récurrents versés par les tutelles aux équipes de recherche baissent et que la sélectivité croissante des autres appels à projets rend le financement de la recherche difficile que les LABEX sont utilisés de cette manière. Ces appropriations s'expliquent aussi par les caractéristiques intrinsèques de l'instrument et l'usage qu'en font les autorités publiques : les fonds sont, d'une part, accordés pour des durées plus longues et à des collectifs plus larges, ce qui ouvre la possibilité d'équilibrer la répartition des fonds entre les équipes, mais aussi de les utiliser sur des périodes plus longues. Ces usages sont, d'autre part, permis par les latitudes laissées aux directions des LABEX dans l'utilisation des fonds. **Ces appropriations ne doivent pas être envisagées comme un strict détournement des objectifs des LABEX ; elles ajoutent plutôt de nouveaux objectifs, sans cependant faire disparaître certains des objectifs inscrits dans les appels à projets.** Du fait de la sélectivité de l'appel à projet initial, la capacité à pallier ce qui est considéré et

vécu comme des effets pervers du financement contemporain de la recherche en biologie est ainsi réservée aux équipes qui sont déjà largement consacrées, tant du point de vue symbolique que financier. La possibilité de s'extirper, au moins partiellement, de la précarité, de la compétition et de règles d'allocation des fonds vécues comme bureaucratiques est donc réservée aux équipes qui occupent déjà le sommet de la hiérarchie scientifique, redoublant en cela l'effet Mathieu de consécration des consacrés.

Conclusion

Les LABEX ont-ils réussi ou échoué à accroître la visibilité de la biologie française, à promouvoir le dépassement des découpages disciplinaires et à impulser des projets innovants ? La réponse à cette question difficile varie selon la conception que l'on a de l'action publique. Si l'on adopte une optique séquentielle et balistique faisant des objectifs affichés au moment du lancement d'une politique publique les uniques étalons de mesure de son efficacité et de la mise en œuvre une simple opérationnalisation de ces objectifs, la réponse est sans doute négative : les effets des LABEX sont incertains, parce qu'ils confortent des dynamiques déjà établies, sans toujours parvenir à impulser des réorientations des pratiques des chercheurs quand ces dernières ne sont pas conformes aux attendus des appels à projets. Leurs effets les plus perceptibles se concentrent par ailleurs sur les équipes occupant une situation intermédiaire en termes de visibilité et de structuration des collaborations. Si la perspective adoptée est plus incrémentale et processuelle et met l'accent sur la constante réinvention d'une politique publique au gré des appropriations qu'en font les acteurs (Lindblom, 1959 ; 1979), l'échec des LABEX n'est plus aussi certain. L'instrument a trouvé sa place dans son écologie et permet aux équipes les plus en vue de disposer de marges de manœuvre jugées très utiles à la conduite de recherche dont le niveau a déjà été garanti par de multiples épreuves de sélection. Ces marges de manœuvre sont cependant réservées aux équipes les mieux dotées qui parviennent ainsi à pallier les effets de la mise en concurrence généralisée qui marque aujourd'hui la biologie.

Au-delà des LABEX, cette étude dessine un portrait plus général des conditions de financement des équipes de recherche en biologie. L'une des observations les plus surprenantes a été de constater les contraintes générées par les conditions actuelles du financement de la recherche dans les instituts qui bénéficient objectivement de la politique de concentration des ressources. Alors que les chercheurs qui y travaillent sont les plus grands gagnants du système de financement par appels à projets et qu'ils sont généralement favorables à ses principes, ils décrivent les conditions actuelles du financement de la recherche en biologie comme

trop sélectives et instaurant une précarité trop forte. La convergence progressive des instruments de financement de la recherche européens et nationaux en direction d'un modèle de financements compétitifs, voire pour certains très compétitifs sur le modèle de l'ERC, alloués à des équipes plutôt qu'à des instituts pour une durée excédant rarement cinq ans aboutit à compliquer, voire à mettre en cause, le fonctionnement quotidien des équipes de recherche (Laudel, 2006), y compris dans les instituts qui réussissent le mieux dans cette nouvelle donne. L'utilité des LABEX s'est construite parce que l'instrument n'était pas complètement aligné sur ce modèle : la durée plus longue de l'attribution des fonds et leur allocation à des collectifs plus larges ont permis à leurs membres d'atténuer une mise en compétition jugée trop forte et qui leur semblait mettre en cause la réussite de leurs projets scientifiques. Renforcer les contrôles des fonds pour garantir l'étroite correspondance de leur utilisation à la lettre des projets déposés reviendrait à vider l'instrument de son intérêt en l'alignant sur les financements compétitifs déjà existants.

Cette étude invite plutôt à conduire une réflexion sur l'usage des instruments de financement de la recherche. En sciences de la vie, les autorités publiques tendent actuellement à aligner leurs pratiques autour d'un modèle unique utilisant des appels à projets en leur assignant systématiquement les mêmes objectifs de très forte sélectivité et de concentration des fonds. Cet alignement met en cause certaines pratiques de recherche et certains savoirs scientifiques (Laudel, 2006), moins à même que d'autres d'assurer leur financement dans ces conditions compétitives. Mais même dans des domaines et pour des équipes compatibles avec ces modalités d'attribution des fonds, il n'est pas certain que cet alignement soit efficace. La boîte à outils du financement de la recherche peut difficilement se résumer à un et un seul instrument – des appels à projets – et à un usage univoque de cet instrument, sauf à instituer une précarité généralisée dont l'efficacité est incertaine. Il reste à savoir si cette situation est uniquement à l'œuvre en biologie, ou si, comme dans d'autres domaines (Powell, Owen Smith 1998), elle constitue un front avancé des recompositions du monde de la recherche. Cette question ouvre non seulement des chantiers empiriques mais aussi des questionnements théoriques qui invitent à explorer les manières dont les spécificités du travail et des communautés disciplinaires travaillent l'appropriation des instruments de gouvernement de la recherche. ■

Références

- CRISPIN R., 2014, « Des objets techniques aux objets-frontières : appropriation et dissémination des instruments d'action publique », *Sciences sociales et santé*, 32(2), pp. 57-66.
- LAUDEL G., 2006, « The Art of Getting Funded: How Scientists Adapt to their Funding Conditions », *Science and Public Policy*, 33(7), pp. 489-504.
- LINDBLOM C. E. , 1979, « Still Muddling Not Yet Through », *Public Administration Review*, 39(6), pp. 517-526.
- LINDBLOM C. E., 1959, « The Science of « Muddling Through », *Public Administration Review*, 19(2), pp. 79-88.
- LOUVEL S., 2014, « Forces de rappel disciplinaires et soutien à l'interdisciplinarité dans les « sciences stratégiques » : l'exemple de la nanomédecine » in A. GORGA et J.-Ph. LERESCHE (dir.), *Disciplines académiques en transformation. Entre innovation et résistance*, Paris, EAC, pp. 71-85.
- MERTON R.K., 1968. « The Matthew Effect in Science », *Science*, 159, pp. 56-63.
- MUSSELIN C., 2017, *La grande course des universités*, Paris, Presses de Sciences Po.
- OWEN SMITH J, POWELL W. J. , 2004, « Carrières et contradictions en sciences de la vie : réponses du corps académique aux transformations de la connaissance et de ses utilisations », *Sociologie du travail*, 46, pp. 347-377.
- OWEN SMITH J, POWELL W. J., 1998, « Universities and the Market for Intellectual Property in the Life Sciences », *Journal of Policy Analysis and Management*, 17, pp. 253-277.

Denières publications LIEPP Policy Brief :

Hortense DE PADIRAC, Olivier ROZENBERG, **L'évaluation au Parlement français: l'heure des choix**, LIEPP Policy Brief n°41, Mai 2019

Sophie DUBUISSON-QUELLIER, Benoît GRANIER, **Comment inciter les entreprises à afficher les impacts environnementaux sur les produits de grande consommation ?**, LIEPP Policy Brief n°40, avril 2019

Sylvain BROUARD, **L'introduction de la proportionnelle et la réduction de la taille des assemblées parlementaires vont-elles vraiment améliorer la proportionnalité de la représentation?**, LIEPP Policy Brief n°39, mars 2019

Clément CARBONNIER, Nathalie MOREL, **Etude sur les politiques d'exemptions fiscales et sociales pour les services à la personne**, LIEPP Policy Brief n°38, octobre 2018

Denières publications LIEPP Working Paper :

Ito PENG, **The Care Economy: a new research framework**, LIEPP Working Paper n°89, May 2019

David ABRAMS, Roberto GALBIATI, Emeric HENRY, Arnaud PHILIPPE, **When in Rome... on local norms and sentencing decisions**, LIEPP Working Paper n°88, April 2019

Jean-Charles BRICONGNE, Nuria MATA GARCIA, Alessandro TURRINI, **Macroeconomic Imbalance Procedure, economic reforms and policy progress in the European Union**, LIEPP Working Paper n°87, Avril 2019

Denis FOUGERE, Pauline GIVORD, Olivier MONSO, Claudine PIRUS, **Les camarades influencent-ils la réussite et le parcours des élèves? Une revue de littérature sur les effets de pairs dans l'enseignement primaire et secondaire**, LIEPP Working Paper n°86, Avril 2019

Clément CARBONNIER, Clément MALGOUYRES, Loriane PY, Camille URVOY, **Wage Incidence of a Large Corporate Credit: Contrasting Employee - and Firm - Level Incidence**, LIEPP Working Paper n°85, Mars 2019

Célia BOUCHET, **Handicaps et inégalités professionnelles en France: des disparités qui se creusent au fil des parcours de vie**, LIEPP Working Paper n°84, mars 2019



U-S-PC
Université Sorbonne
Paris Cité

Le LIEPP (Laboratoire interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques) est un laboratoire d'excellence (Labex).

Ce projet est distingué par le jury scientifique international désigné par l'Agence nationale de la recherche (ANR).

Il est financé dans le cadre des investissements d'avenir.

(ANR-11-LABX-0091, ANR-11-IDEX-0005-02)

www.sciencespo.fr/liepp

 ***@LIEPP_ScPo***

Si vous voulez recevoir les prochains échos du LIEPP et rester informés de nos activités, merci d'envoyer un courriel à :

liepp@sciencespo.fr

Directeur de publication :
Bruno Palier

Edition et maquette :
Samira Jebli
Andreana Khristova

Sciences Po - LIEPP
27 rue Saint Guillaume
75007 Paris - France
+33(0)1.45.49.83.61

© LIEPP 2019